

PROFIL ANIMATEUR

Consultant Sénior
Spécialisé dans le
Management QSE



MOYENS PEDAGOGIQUES

Un support stagiaire récapitulatif de la formation et est remis à chaque participant sur clé USB

ÉVALUATION

QCM en début de formation.
Exercices d'application et QCM de fin de formation

SUIVI APRES LA FORMATION

Suivi réalisé par contact client lors de l'évaluation à froid

DELIVRABLES

Attestation de présence
Attestation de formation

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre aux stagiaires de connaître les règles et les enjeux de la prévention des risques professionnels.

Découvrir l'approche d'évaluation et de prévention des risques professionnels.

Connaître les contours de la réglementation et répondre aux obligations générales de sécurité.

Transformer la contrainte légale en levier de progrès en matière de prévention des risques.

PUBLIC ET PRE REQUIS

Responsable ou animateur sécurité.

Aucun prérequis nécessaire.

METHODE PEDAGOGIQUE

Atelier d'échange en sous-groupes, exercices, études de cas, questionnaire afin d'apprendre des expériences de chacun et du formateur.

Méthodes pédagogiques actives et pratiques basées sur des apports de connaissances, suivi d'exercices d'application afin de vérifier les acquis et de mise en place de plans d'actions

ACCESSIBILITE



- Si la formation est gérée par vos services, l'accessibilité aux personnes handicapées est sous votre responsabilité
- Si la gestion des lieux est à notre charge, veuillez nous informer de la présence d'un ou plusieurs stagiaires en situation de handicap

PROGRAMME

La responsabilité civile et pénale, les acteurs, le Management de la prévention

- Appréhender la réglementation et les responsabilités SST
 - o Utiliser le Code du travail et connaître les textes fondamentaux SST
 - o Repérer la réglementation applicable à son activité
 - o Prendre en compte la jurisprudence
 - o Appréhender les notions de responsabilités civiles et pénales, la faute inexcusable de l'employeur, les sanctions potentielles.
 - o Recevoir et transmettre une délégation de pouvoir.
 - o Les obligations de déclaration d'accidents du travail et des maladies professionnelles.
- La mise en place de la veille réglementaire en Santé-Sécurité au travail
 - o Connaître les différentes sources d'informations pour réaliser sa veille réglementaire.
 - o Piloter sa veille réglementaire.
- Connaître les acteurs SST : leurs obligations, rôles, fonctions
 - o L'employeur, l'encadrement, les représentants du personnel : le CSE.
 - o La médecine du travail/CARSAT/ L'Inspection du travail.
- Manager la prévention et la maîtrise des risques
 - o Établir son programme de management SST à partir de l'analyse des risques.
 - o Établir le programme de formation, sensibilisation et communication pour impliquer chacun.
 - o Formaliser l'organisation définie en s'appuyant sur un système documentaire compatible avec les systèmes de management
 - o Maîtriser les opérations, les procédés et leurs modifications.
 - o Veiller à l'application des consignes.
 - o Valoriser les bonnes pratiques.
 - o Exercices pratiques pour la rédaction d'un plan d'actions en lien avec l'évaluation des risques, un jeu de rôle sur le plan de communication et la recherche de textes sur une base de données réglementaires favorisent l'appropriation des connaissances.

Les actions de management de la santé et sécurité au travail

- Gérer les risques liés à la coactivité
 - Plan de Prévention, Protocole de Sécurité.
 - Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé.
- Réagir aux situations d'urgence
 - Définir les situations d'urgence et les mesures à prendre
- Suivre les contrôles réglementaires et mesurer les performances SST
 - Contrôles opérationnels et fonctionnels : évaluer et améliorer les performances.
 - Mesures, matériels et métrologie.
- Définir et suivre les indicateurs SST pertinents de pilotage et de résultats
 - Choisir les indicateurs SST pour évaluer les performances SST de l'entreprise.
 - Construire et piloter son tableau de bord.
- Améliorer ses performances santé-sécurité
 - L'analyse des incidents, des accidents et des non conformités.
 - Actions correctives et actions préventives pour éviter l'accident ou son renouvellement.
 - Exercices pratiques pour la rédaction d'un plan de prévention, analyse concrète d'accident avec utilisation de la méthode "arbre des causes".
- La décomposition des exigences concernant le document unique
 - L'identification des sources de danger au travail
 - La détermination des risques et l'exposition des personnes
 - La prise en compte de l'existant : travail prescrit / travail réel, les mesures de prévention existantes, l'historique des accidents de travail et maladies professionnelles dans l'entreprise
 - L'évaluation des risques professionnels : la préservation et l'amélioration de la santé et de la sécurité des personnes et les exigences de production et de rentabilité de l'entreprise
 - La gestion des risques résiduels
 - La détermination des actions d'amélioration et leur suivi
 - La revue du document unique : un outil d'amélioration continue
 - Étude de cas de mise en place d'un document unique
- La réponse par l'approche organisationnelle
 - Politique de prévention
 - Développement des compétences et formation
 - Organisation du travail